

Épreuves uniformes au collégial

Langue d'enseignement et littérature

Résultats à l'épreuve de français 2012-2013

Décembre 2013

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Coordination et rédaction

Direction de l'enseignement collégial
Direction générale de la formation collégiale
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Direction des l'enseignement collégial
1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-8976

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 2013

ISSN 1927-5528 (En ligne)

ISBN 978-2-550-69639-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature au cours de l'année scolaire 2012-2013.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2012-2013, soit :

- à l'automne 2012 (19 décembre 2012 et 26 janvier 2013),
- à l'hiver 2013 (15 mai 2013 et 1^{er} juin 2013) et à l'été 2013 (7 août 2013).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestre** de l'année scolaire 2012-2013, soit :

- à l'automne 2012 (19 décembre 2012 et 26 janvier 2013),
- à l'hiver 2013 (15 mai 2013 et 1^{er} juin 2013),
- à l'été 2013 (7 août 2013).

En annexe, une troisième série de tableaux présente les résultats **à chaque session de passation** de l'épreuve de l'année scolaire 2012-2013, soit :

- à l'automne 2012 — Épreuve du 19 décembre 2012,
- à l'automne 2012 — Épreuve du 26 janvier 2013,
- à l'hiver 2013 — Épreuve régulière du 15 mai 2013,
- à l'hiver 2013 — Épreuve supplémentaire du 1^{er} juin 2013,
- à l'été 2013 — Épreuve régulière du 7 août 2013.

Éléments de contexte

Compte tenu du contexte exceptionnel résultant des conflits étudiants au trimestre d'hiver 2012, deux sessions de passation supplémentaires de l'épreuve ont été ajoutées au calendrier régulier.

	Date de passation de l'épreuve	
	Épreuve régulière	Épreuve supplémentaire
Automne 2012	19 décembre 2012	26 janvier 2013
Hiver 2013	15 mai 2013	1 ^{er} juin 2013
Été 2013	7 août 2013	

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2012-2013
(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	46 442	83,1

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,2
II Structure du texte de l'élève	99,5
III Maîtrise de la langue	85,1
Nbre d'élèves	46 442

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2012-2013
(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,7	51,8	34,7	3,7	0,1	0,0	100,0
	N	4 515	24 065	16 101	1 711	49	1	46 442
II Structure du texte de l'élève	%	47,5	39,0	12,9	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	22 068	18 131	6 005	218	19	1	46 442
III Maîtrise de la langue	%	15,0	31,4	38,7	4,8	7,4	2,7	100,0
	N	6 977	14 560	17 977	2 245	3 421	1 262	46 442

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	TOTAL
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,7	51,8	34,7		3,7	0,1	0,0	100,0
	N	4 515	24 065	16 101		1 711	49	1	46 442
1. Respect du sujet de rédaction	%	66,5	23,7	7,8	1,1	0,8	0,1	0,0	100,0
	N	30 904	11 001	3 623	527	352	33	2	46 442
2. Qualité de l'argumentation	%	16,8	28,3	22,8	19,6	10,5	1,7	0,3	100,0
	N	7 791	13 146	10 600	9 088	4 868	799	150	46 442
3. Intégration de connaissances littéraires	%	7,6	13,3	25,2	27,9	22,7	3,2	0,0	100,0
	N	3 538	6 167	11 721	12 963	10 549	1 492	12	46 442
II Structure du texte de l'élève	%	47,5	39,0	12,9		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	22 068	18 131	6 005		218	19	1	46 442
4. Introduction et conclusion	%	26,6	34,8	27,6	9,0	1,7	0,2	0,1	100,0
	N	12 356	16 141	12 835	4 188	771	100	51	46 442
5. Développement	%	59,3	28,0	9,8	2,6	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	27 539	12 993	4 557	1 185	134	25	9	46 442
III Maîtrise de la langue	%	15,0	31,4	38,7		4,8	7,4	2,7	100,0
	N	6 977	14 560	17 977		2 245	3 421	1 262	46 442
6. Vocabulaire	%	67,1	26,3	5,6	0,9	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	31 185	12 201	2 579	403	70	4	0	46 442
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,9	29,1	25,2	15,4	9,3	5,5	1,6	100,0
	N	6 434	13 497	11 724	7 140	4 339	2 558	750	46 442
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,4	22,1	19,9	15,6	12,8	9,7	6,4	100,0
	N	6 209	10 280	9 265	7 245	5 966	4 507	2 970	46 442

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
 Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
 CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2012-2013
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,4	79,8	83,1
Nbre d'élèves	27 603	18 839	46 442

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

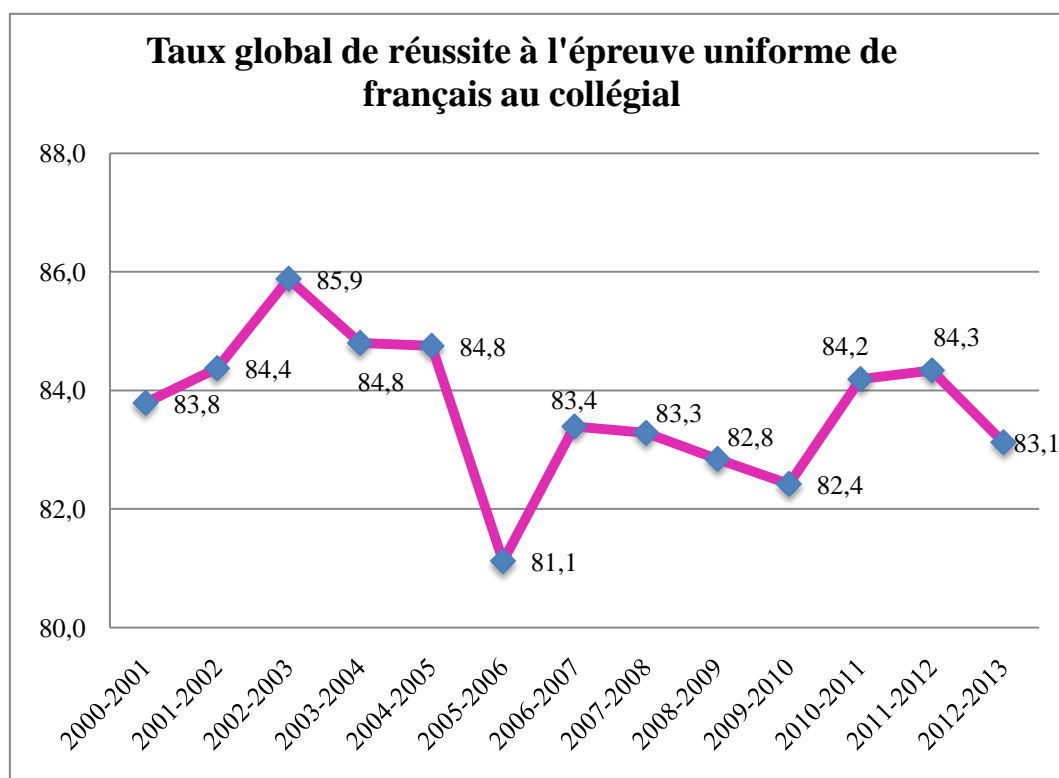
Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,7	95,5	96,2
II Structure du texte de l'élève	99,6	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	87,2	82,0	85,1
Nbre d'élèves	27 603	18 839	46 442

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

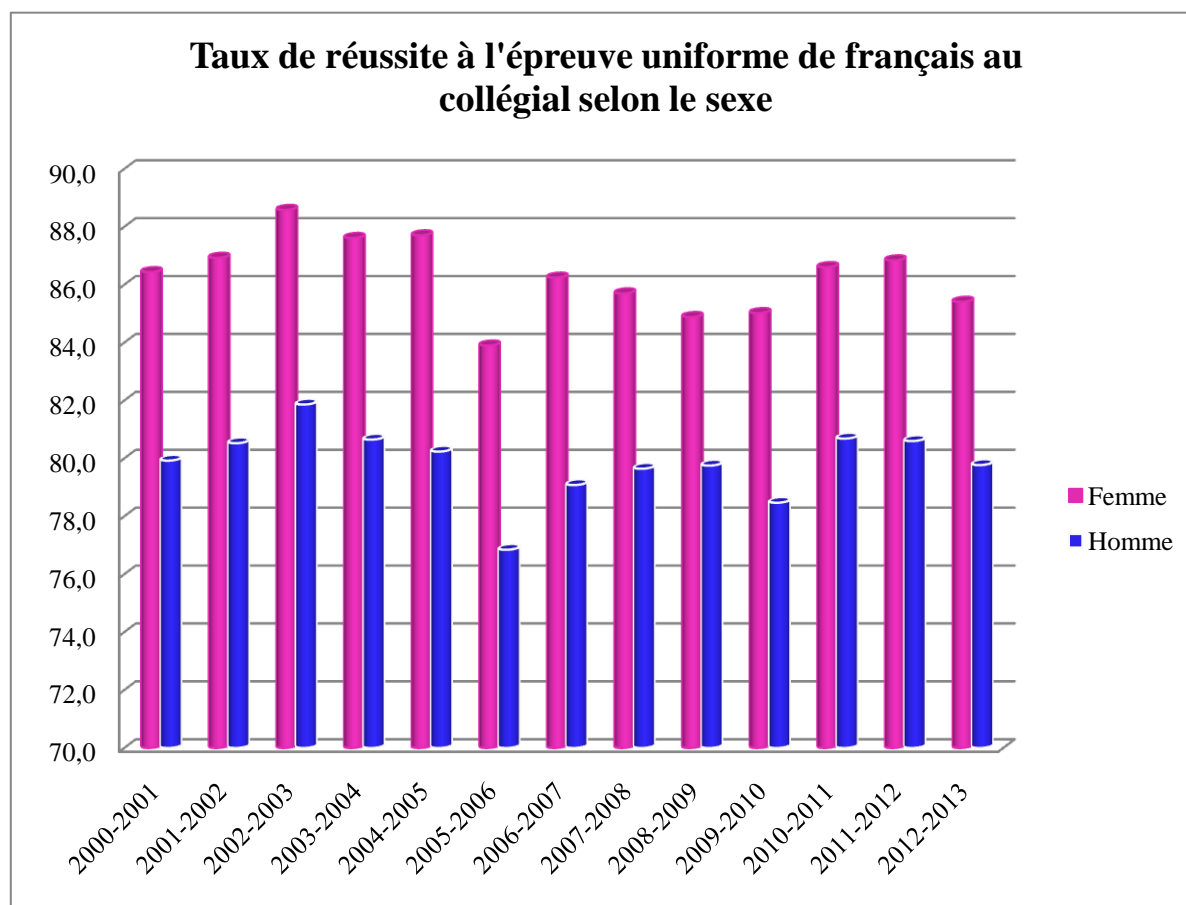
Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,8	80,6
2012-2013	85,4	79,8



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
 Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
 CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuves à l'automne 2012

(19 décembre 2012 et 26 janvier 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	24 544	85,2

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,0
II Structure du texte de l'élève	99,6
III Maîtrise de la langue	87,3
Nbre d'élèves	24 544

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve ²	Nbre d'élèves ³	% d'élèves	Taux global de réussite
1- Diogène 1960 de Françoise Loranger et Oublier de Marie Laberge	7 058	28,8	84,4
2- Mignonne, allons voir si la rose de Pierre de Ronsard et Le ballet des heures de Gérard de Nerval	1 458	5,9	86,3
3- Carnets de naufrage de Guillaume Vigneault	6 685	27,2	89,8
5- Carnets de naufrage de Guillaume Vigneault (Formation générale bilingue inuktitut et français)	3	0,0	-
6- La bohème de Jacques Plante et La vie d'artiste de Léo Ferré	2 647	10,8	82,3
7- L'Océantume de Réjean Ducharme	3 914	15,9	82,4
8- Les Combustibles d'Amélie Nothomb	2 779	11,3	82,6
Total	24 544	100,0	85,2

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Deux séances de passation de l'épreuve ont été tenues pour le trimestre d'automne 2012. Les sujets 1, 2, 3 et 5 ont été soumis aux élèves le 19 décembre 2012; les sujets 6, 7 et 8, le 26 janvier 2013.
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuves à l'automne 2012

(19 décembre 2012 et 26 janvier 2013)

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,1	51,1	35,8	3,9	0,1	0,0	100,0
	N	2 238	12 532	8 791	953	29	1	24 544
II Structure du texte de l'élève	%	49,8	38,5	11,3	0,4	0,0	0,0	100,0
	N	12 213	9 446	2 779	94	12	0	24 544
III Maîtrise de la langue	%	17,2	33,0	37,1	4,1	6,2	2,3	100,0
	N	4 233	8 096	9 109	1 011	1 523	572	24 544

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,1	51,1	35,8		3,9	0,1	0,0	100,0
	N	2 238	12 532	8 791		953	29	1	24 544
1. Respect du sujet de rédaction	%	68,5	22,0	7,6	1,1	0,7	0,1	0,0	100,0
	N	16 801	5 408	1 866	278	168	21	2	24 544
2. Qualité de l'argumentation	%	17,7	27,4	22,3	20,0	10,5	1,8	0,3	100,0
	N	4 342	6 728	5 464	4 914	2 580	437	79	24 544
3. Intégration de connaissances littéraires	%	6,7	11,5	24,2	28,5	25,3	3,8	0,0	100,0
	N	1 633	2 822	5 948	7 000	6 210	925	6	24 544
II Structure du texte de l'élève	%	49,8	38,5	11,3		0,4	0,0	0,0	100,0
	N	12 213	9 446	2 779		94	12	0	24 544
4. Introduction et conclusion	%	27,9	34,9	27,3	8,2	1,5	0,2	0,1	100,0
	N	6 841	8 575	6 707	2 007	356	40	18	24 544
5. Développement	%	62,3	26,4	8,7	2,2	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	15 283	6 486	2 138	546	71	15	5	24 544
III Maîtrise de la langue	%	17,2	33,0	37,1		4,1	6,2	2,3	100,0
	N	4 233	8 096	9 109		1 011	1 523	572	24 544
6. Vocabulaire	%	70,0	24,0	5,1	0,7	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	17 191	5 895	1 240	178	37	3	0	24 544
7. Syntaxe et ponctuation	%	14,9	29,4	24,6	15,2	9,3	5,0	1,5	100,0
	N	3 660	7 228	6 043	3 729	2 283	1 224	377	24 544
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	15,5	24,2	20,5	14,9	11,5	8,1	5,2	100,0
	N	3 813	5 929	5 036	3 656	2 829	1 998	1 283	24 544

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,

Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,

CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2012
(19 décembre 2012 et 26 janvier 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	87,5	81,8	85,2
Nbre d'élèves	14 812	9 732	24 544

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,7	94,9	96,0
II Structure du texte de l'élève	99,7	99,4	99,6
III Maîtrise de la langue	89,2	84,5	87,3
Nbre d'élèves	14 812	9 732	24 544

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
 Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
 CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2013
(15 mai 2013 et 1^{er} juin 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	19 209	81,9

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,7
II Structure du texte de l'élève	99,5
III Maîtrise de la langue	83,5
Nbre d'élèves	19 209

**RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve ²	Nbre d'élèves ³	% d'élèves	Taux global de réussite
1- La douleur de Marguerite Duras	3 618	18,8	83,8
2- Les Corbeaux d'Émile Nelligan et Cage d'oiseau de Hector de Saint-Denys-Garneau	1 775	9,2	82,3
3- La grande mêlée de Michel Tremblay	6 478	33,7	81,9
6- Du côté de chez Swann de Marcel Proust	1 805	9,4	80,6
7- La maison solitaire de Nérée Beauchemin et le Survenant de Germaine Guèvremont	568	3,0	75,4
8- Les Belles-Soeurs de Michel Tremblay	4 965	25,8	81,6
Total	19 209	100,0	81,9

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Deux séances de passation de l'épreuve ont été tenues pour le trimestre d'hiver 2013. Les sujets 1, 2, 3 ont été soumis aux élèves le 15 mai 2013; les sujets 6, 7 et 8, le 1^{er} 2013.
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuves à l'hiver 2013

(15 mai 2013 et 1^{er} juin 2013)

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves						Total
		Nombre d'élèves ²						
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	11,0	53,8	31,9	3,2	0,1	0,0	100,0
	N	2 106	10 338	6 135	617	13	0	19 209
II Structure du texte de l'élève	%	46,2	39,2	14,1	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	8 883	7 521	2 701	97	6	1	19 209
III Maîtrise de la langue	%	13,3	30,5	39,8	5,4	8,1	3,0	100,0
	N	2 546	5 850	7 652	1 045	1 549	567	19 209

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves						TOTAL	
		Nombre d'élèves ²							
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	11,0	53,8	31,9		3,2	0,1	0,0	100,0
	N	2 106	10 338	6 135		617	13	0	19 209
1. Respect du sujet de rédaction	%	65,2	25,1	7,7	1,1	0,8	0,0	0,0	100,0
	N	12 533	4 828	1 478	213	148	9	0	19 209
2. Qualité de l'argumentation	%	16,3	30,1	23,5	18,4	9,8	1,5	0,3	100,0
	N	3 132	5 782	4 520	3 534	1 892	295	54	19 209
3. Intégration de connaissances littéraires	%	9,1	16,0	26,8	26,8	18,9	2,5	0,0	100,0
	N	1 755	3 067	5 140	5 139	3 629	474	5	19 209
II Structure du texte de l'élève	%	46,2	39,2	14,1		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	8 883	7 521	2 701		97	6	1	19 209
4. Introduction et conclusion	%	26,3	34,7	27,4	9,5	1,8	0,2	0,1	100,0
	N	5 046	6 658	5 268	1 822	340	47	28	19 209
5. Développement	%	56,6	29,6	10,8	2,7	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	10 875	5 681	2 070	527	48	5	3	19 209
III Maîtrise de la langue	%	13,3	30,5	39,8		5,4	8,1	3,0	100,0
	N	2 546	5 850	7 652		1 045	1 549	567	19 209
6. Vocabulaire	%	63,8	29,1	6,0	1,0	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	12 247	5 585	1 152	196	28	1	0	19 209
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,4	29,5	26,1	15,1	8,8	5,6	1,5	100,0
	N	2 578	5 658	5 005	2 897	1 692	1 083	296	19 209
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	11,5	20,4	19,5	16,2	14,2	10,9	7,3	100,0
	N	2 208	3 920	3 739	3 117	2 720	2 102	1 403	19 209

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
 Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
 CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2013
(15 mai 2013 et 1^{er} juin 2013)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	84,2	78,6	81,9
Nbre d'élèves	11 151	8 058	19 209

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,0	96,4	96,7
II Structure du texte de l'élève	99,5	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	85,8	80,4	83,5
Nbre d'élèves	11 151	8 058	19 209

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuves à l'été 2013

(7 août 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 689	73,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,5
II Structure du texte de l'élève	99,0
III Maîtrise de la langue	75,4
Nbre d'élèves	2 689

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve	Nbre d'élèves ²	% d'élèves	Taux global de réussite
1- La Scouine de Albert Laberge et Pierrot de Guy de Maupassant	1 165	43,3	67,5
2- Psycho canine de Robert Lepage	485	18,0	78,4
3- Prodige de Nancy Huston	1 039	38,6	76,6
Total	2 689	100,0	73,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuves à l'été 2013

(7 août 2013)

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,4	44,4	43,7	5,2	0,3	0,0	100,0
	N	171	1 195	1 175	141	7	0	2 689
II Structure du texte de l'élève	%	36,1	43,3	19,5	1,0	0,0	0,0	100,0
	N	972	1 164	525	27	1	0	2 689
III Maîtrise de la langue	%	7,4	22,8	45,2	7,0	13,0	4,6	100,0
	N	198	614	1 216	189	349	123	2 689

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,4	44,4	43,7		5,2	0,3	0,0	100,0
	N	171	1 195	1 175		141	7	0	2 689
1. Respect du sujet de rédaction	%	58,4	28,4	10,4	1,3	1,3	0,1	0,0	100,0
	N	1 570	765	279	36	36	3	0	2 689
2. Qualité de l'argumentation	%	11,8	23,7	22,9	23,8	14,7	2,5	0,6	100,0
	N	317	636	616	640	396	67	17	2 689
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,6	10,3	23,5	30,6	26,4	3,5	0,0	100,0
	N	150	278	633	824	710	93	1	2 689
II Structure du texte de l'élève	%	36,1	43,3	19,5		1,0	0,0	0,0	100,0
	N	972	1 164	525		27	1	0	2 689
4. Introduction et conclusion	%	17,4	33,8	32,0	13,4	2,8	0,5	0,2	100,0
	N	469	908	860	359	75	13	5	2 689
5. Développement	%	51,4	30,7	13,0	4,2	0,6	0,2	0,0	100,0
	N	1 381	826	349	112	15	5	1	2 689
III Maîtrise de la langue	%	7,4	22,8	45,2		7,0	13,0	4,6	100,0
	N	198	614	1 216		189	349	123	2 689
6. Vocabulaire	%	65,0	26,8	7,0	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 747	721	187	29	5	0	0	2 689
7. Syntaxe et ponctuation	%	7,3	22,7	25,1	19,1	13,5	9,3	2,9	100,0
	N	196	611	676	514	364	251	77	2 689
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	7,0	16,0	18,2	17,6	15,5	15,1	10,6	100,0
	N	188	431	490	472	417	407	284	2 689

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,

Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,

CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2013
(7 août 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	74,9	69,9	73,0
Nbre d'élèves	1 640	1 049	2 689

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,8	94,1	94,5
II Structure du texte de l'élève	99,0	99,0	99,0
III Maîtrise de la langue	77,6	72,1	75,4
Nbre d'élèves	1 640	1 049	2 689

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
 Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
 CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien A	Bien B	Assez bien C+	Suffisant C	Insuffisant D	Très faible E	Nul F
----------------	-----------	------------------	----------------	------------------	------------------	----------

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.



ANNEXE

RÉSULTATS POUR LES ÉPREUVES
RÉGULIÈRES ET SUPPLÉMENTAIRES
PAR SESSION DE PASSATION

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'automne 2012 — Épreuve régulière du 19 décembre 2012

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	15 204	86,9

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,3
II Structure du texte de l'élève	99,6
III Maîtrise de la langue	88,8
Nbre d'élèves	15 204

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve	Nbre d'élèves ²	% d'élèves	Taux global de réussite
1- Diogène 1960 de Françoise Loranger et Oublier de Marie Laberge	7 058	46,4	84,4
2- Mignonne, allons voir si la rose de Pierre de Ronsard et Le ballet des heures de Gérard de Nerval	1 458	9,6	86,3
3- Carnets de naufrage de Guillaume Vigneault	6 685	44,0	89,8
5- Carnets de naufrage de Guillaume Vigneault (Formation générale bilingue inuktitut et français)	3	0,0	-
Total	15 204	100,0	86,9

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'automne 2012 — Épreuve régulière du 19 décembre 2012

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	10,7	52,6	33,1	3,6	0,1	0,0	100,0
	N	1 620	7 990	5 029	548	16	1	15 204
II Structure du texte de l'élève	%	51,7	37,0	10,9	0,4	0,0	0,0	100,0
	N	7 868	5 619	1 655	57	5	0	15 204
III Maîtrise de la langue	%	19,1	34,1	35,6	3,6	5,4	2,1	100,0
	N	2 911	5 185	5 412	550	828	318	15 204

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	10,7	52,6	33,1		3,6	0,1	0,0	100,0
	N	1 620	7 990	5 029		548	16	1	15 204
1. Respect du sujet de rédaction	%	70,3	20,3	7,4	1,3	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	10 684	3 085	1 124	192	111	6	2	15 204
2. Qualité de l'argumentation	%	19,3	28,9	21,8	18,9	9,4	1,5	0,2	100,0
	N	2 931	4 393	3 314	2 877	1 427	229	33	15 204
3. Intégration de connaissances littéraires	%	7,7	12,5	25,4	27,3	23,6	3,6	0,0	100,0
	N	1 165	1 894	3 857	4 147	3 592	544	5	15 204
II Structure du texte de l'élève	%	51,7	37,0	10,9		0,4	0,0	0,0	100,0
	N	7 868	5 619	1 655		57	5	0	15 204
4. Introduction et conclusion	%	30,0	34,6	25,9	7,7	1,5	0,2	0,0	100,0
	N	4 563	5 265	3 943	1 170	234	23	6	15 204
5. Développement	%	63,2	25,7	8,5	2,2	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	9 610	3 908	1 286	341	46	8	5	15 204
III Maîtrise de la langue	%	19,1	34,1	35,6		3,6	5,4	2,1	100,0
	N	2 911	5 185	5 412		550	828	318	15 204
6. Vocabulaire	%	71,8	22,6	4,8	0,7	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	10 914	3 439	729	101	19	2	0	15 204
7. Syntaxe et ponctuation	%	16,6	30,2	24,5	14,5	8,4	4,5	1,2	100,0
	N	2 530	4 585	3 723	2 210	1 283	685	188	15 204
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	16,9	25,0	20,6	14,4	11,1	7,2	4,8	100,0
	N	2 576	3 799	3 130	2 194	1 688	1 091	726	15 204

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
 Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
 CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2012 — Épreuve régulière du 19 décembre 2012

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	89,4	83,3	86,9
Nbre d'élèves	9 071	6 133	15 204

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,1	95,0	96,3
II Structure du texte de l'élève	99,7	99,4	99,6
III Maîtrise de la langue	91,0	85,7	88,8
Nbre d'élèves	9 071	6 133	15 204

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'automne 2012— Épreuve supplémentaire du 26 janvier 2013

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	9 340	82,4

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,5
II Structure du texte de l'élève	99,5
III Maîtrise de la langue	84,9
Nbre d'élèves	9 340

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve	Nbre d'élèves ²	% d'élèves	Taux global de réussite
6- La bohème de Jacques Plante et La vie d'artiste de Léo Ferré	2 647	28,3	82,3
7- L'Océantume de Réjean Ducharme	3 914	41,9	82,4
8- Les Combustibles d'Amélie Nothomb	2 779	29,8	82,6
Total	9 340	100,0	82,4

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2012— Épreuve supplémentaire du 26 janvier 2013

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,6	48,6	40,3	4,3	0,1	0,0	100,0
	N	618	4 542	3 762	405	13	0	9 340
II Structure du texte de l'élève	%	46,5	41,0	12,0	0,4	0,1	0,0	100,0
	N	4 345	3 827	1 124	37	7	0	9 340
III Maîtrise de la langue	%	14,2	31,2	39,6	4,9	7,4	2,7	100,0
	N	1 322	2 911	3 697	461	695	254	9 340

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,6	48,6	40,3		4,3	0,1	0,0	100,0
	N	618	4 542	3 762		405	13	0	9 340
1. Respect du sujet de rédaction	%	65,5	24,9	7,9	0,9	0,6	0,2	0,0	100,0
	N	6 117	2 323	742	86	57	15	0	9 340
2. Qualité de l'argumentation	%	15,1	25,0	23,0	21,8	12,3	2,2	0,5	100,0
	N	1 411	2 335	2 150	2 037	1 153	208	46	9 340
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,0	9,9	22,4	30,5	28,0	4,1	0,0	100,0
	N	468	928	2 091	2 853	2 618	381	1	9 340
II Structure du texte de l'élève	%	46,5	41,0	12,0		0,4	0,1	0,0	100,0
	N	4 345	3 827	1 124		37	7	0	9 340
4. Introduction et conclusion	%	24,4	35,4	29,6	9,0	1,3	0,2	0,1	100,0
	N	2 278	3 310	2 764	837	122	17	12	9 340
5. Développement	%	60,7	27,6	9,1	2,2	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	5 673	2 578	852	205	25	7	0	9 340
III Maîtrise de la langue	%	14,2	31,2	39,6		4,9	7,4	2,7	100,0
	N	1 322	2 911	3 697		461	695	254	9 340
6. Vocabulaire	%	67,2	26,3	5,5	0,8	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	6 277	2 456	511	77	18	1	0	9 340
7. Syntaxe et ponctuation	%	12,1	28,3	24,8	16,3	10,7	5,8	2,0	100,0
	N	1 130	2 643	2 320	1 519	1 000	539	189	9 340
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,2	22,8	20,4	15,7	12,2	9,7	6,0	100,0
	N	1 237	2 130	1 906	1 462	1 141	907	557	9 340

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,

Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,

CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2012— Épreuve supplémentaire du 26 janvier 2013

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	84,4	79,2	82,4
Nbre d'élèves	5 741	3 599	9 340

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,1	94,6	95,5
II Structure du texte de l'élève	99,6	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	86,5	82,4	84,9
Nbre d'élèves	5 741	3 599	9 340

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'hiver 2013 — Épreuve régulière du 15 mai 2013

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	11 871	82,5

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,7
II Structure du texte de l'élève	99,5
III Maîtrise de la langue	84,2
Nbre d'élèves	11 871

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve	Nbre d'élèves ²	% d'élèves	Taux global de réussite
1- La douleur de Marguerite Duras	3 618	30,5	83,8
2- Les Corbeaux d'Émile Nelligan et Cage d'oiseau de Hector de Saint-Denys-Garneau	1 775	15,0	82,3
3- La grande mêlée de Michel Tremblay	6 478	54,6	81,9
Total	11 871	100,0	82,5

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'hiver 2013 — Épreuve régulière du 15 mai 2013

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	10,9	52,4	33,4	3,3	0,1	0,0	100,0
	N	1 299	6 217	3 961	388	6	0	11 871
II Structure du texte de l'élève	%	47,6	38,1	13,9	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	5 646	4 517	1 645	59	3	1	11 871
III Maîtrise de la langue	%	14,0	31,1	39,2	5,3	7,6	2,9	100,0
	N	1 660	3 686	4 649	634	903	339	11 871

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	10,9	52,4	33,4		3,3	0,1	0,0	100,0
	N	1 299	6 217	3 961		388	6	0	11 871
1. Respect du sujet de rédaction	%	64,3	25,1	8,5	1,3	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	7 631	2 978	1 014	154	89	5	0	11 871
2. Qualité de l'argumentation	%	16,7	28,9	23,2	18,9	10,5	1,5	0,2	100,0
	N	1 982	3 436	2 755	2 246	1 241	184	27	11 871
3. Intégration de connaissances littéraires	%	8,9	15,7	27,2	26,4	19,5	2,3	0,0	100,0
	N	1 056	1 861	3 226	3 136	2 312	276	4	11 871
II Structure du texte de l'élève	%	47,6	38,1	13,9		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	5 646	4 517	1 645		59	3	1	11 871
4. Introduction et conclusion	%	28,2	35,0	26,0	8,8	1,7	0,3	0,1	100,0
	N	3 342	4 158	3 089	1 041	197	31	13	11 871
5. Développement	%	55,7	29,9	11,3	2,8	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	6 617	3 549	1 344	329	27	3	2	11 871
III Maîtrise de la langue	%	14,0	31,1	39,2		5,3	7,6	2,9	100,0
	N	1 660	3 686	4 649		634	903	339	11 871
6. Vocabulaire	%	64,6	28,1	6,1	1,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	7 667	3 333	722	135	14	0	0	11 871
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,6	29,7	26,5	15,0	8,7	5,2	1,3	100,0
	N	1 612	3 528	3 142	1 775	1 038	621	155	11 871
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	12,0	21,0	19,6	16,0	13,5	10,5	7,4	100,0
	N	1 425	2 495	2 327	1 895	1 608	1 246	875	11 871

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,

Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,

CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2013 — Épreuve régulière du 15 mai 2013

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,2	78,9	82,5
Nbre d'élèves	6 843	5 028	11 871

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,9	96,4	96,7
II Structure du texte de l'élève	99,5	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	86,8	80,6	84,2
Nbre d'élèves	6 843	5 028	11 871

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2013 — Épreuve supplémentaire du 1^{er} juin 2013

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	7 338	80,9

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,8
II Structure du texte de l'élève	99,4
III Maîtrise de la langue	82,5
Nbre d'élèves	7 338

**RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'élèves ²	% d'élèves	Taux global de réussite
6- Du côté de chez Swann de Marcel Proust	1 805	24,6	80,6
7- La maison solitaire de Nérée Beauchemin et le Survenant de Germaine Guèvremont	568	7,7	75,4
8- Les Belles-Soeurs de Michel Tremblay	4 965	67,7	81,6
Total	7 338	100,0	80,9

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'hiver 2013 — Épreuve supplémentaire du 1er juin 2013

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	11,0	56,2	29,6	3,1	0,1	0,0	100,0
	N	807	4 121	2 174	229	7	0	7 338
II Structure du texte de l'élève	%	44,1	40,9	14,4	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	3 237	3 004	1 056	38	3	0	7 338
III Maîtrise de la langue	%	12,1	29,5	40,9	5,6	8,8	3,1	100,0
	N	886	2 164	3 003	411	646	228	7 338

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	TOTAL
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	11,0	56,2	29,6		3,1	0,1	0,0	100,0
	N	807	4 121	2 174		229	7	0	7 338
1. Respect du sujet de rédaction	%	66,8	25,2	6,3	0,8	0,8	0,1	0,0	100,0
	N	4 902	1 850	464	59	59	4	0	7 338
2. Qualité de l'argumentation	%	15,7	32,0	24,1	17,6	8,9	1,5	0,4	100,0
	N	1 150	2 346	1 765	1 288	651	111	27	7 338
3. Intégration de connaissances littéraires	%	9,5	16,4	26,1	27,3	17,9	2,7	0,0	100,0
	N	699	1 206	1 914	2 003	1 317	198	1	7 338
II Structure du texte de l'élève	%	44,1	40,9	14,4		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	3 237	3 004	1 056		38	3	0	7 338
4. Introduction et conclusion	%	23,2	34,1	29,7	10,6	1,9	0,2	0,2	100,0
	N	1 704	2 500	2 179	781	143	16	15	7 338
5. Développement	%	58,0	29,1	9,9	2,7	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	4 258	2 132	726	198	21	2	1	7 338
III Maîtrise de la langue	%	12,1	29,5	40,9		5,6	8,8	3,1	100,0
	N	886	2 164	3 003		411	646	228	7 338
6. Vocabulaire	%	62,4	30,7	5,9	0,8	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	4 580	2 252	430	61	14	1	0	7 338
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,2	29,0	25,4	15,3	8,9	6,3	1,9	100,0
	N	966	2 130	1 863	1 122	654	462	141	7 338
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	10,7	19,4	19,2	16,7	15,2	11,7	7,2	100,0
	N	783	1 425	1 412	1 222	1 112	856	528	7 338

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2013 — Épreuve supplémentaire du 1^{er} juin 2013

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	82,8	78,2	80,9
Nbre d'élèves	4 308	3 030	7 338

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,1	96,3	96,8
II Structure du texte de l'élève	99,4	99,4	99,4
III Maîtrise de la langue	84,2	80,0	82,5
Nbre d'élèves	4 308	3 030	7 338

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'été 2013 — Épreuve régulière du 7 août 2013

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 689	73,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,5
II Structure du texte de l'élève	99,0
III Maîtrise de la langue	75,4
Nbre d'élèves	2 689

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve ²	Nbre d'élèves ³	% d'élèves	Taux global de réussite
1- La Scouine de Albert Laberge et Pierrot de Guy de Maupassant	1 165	43,3	67,5
2- Psycho canine de Robert Lepage	485	18,0	78,4
3- Prodige de Nancy Huston	1 039	38,6	76,6
Total	2 689	100,0	73,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'été 2013 — Épreuve régulière du 7 août 2013

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,4	44,4	43,7	5,2	0,3	0,0	100,0
	N	171	1 195	1 175	141	7	0	2 689
II Structure du texte de l'élève	%	36,1	43,3	19,5	1,0	0,0	0,0	100,0
	N	972	1 164	525	27	1	0	2 689
III Maîtrise de la langue	%	7,4	22,8	45,2	7,0	13,0	4,6	100,0
	N	198	614	1 216	189	349	123	2 689

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,4	44,4	43,7		5,2	0,3	0,0	100,0
	N	171	1 195	1 175		141	7	0	2 689
1. Respect du sujet de rédaction	%	58,4	28,4	10,4	1,3	1,3	0,1	0,0	100,0
	N	1 570	765	279	36	36	3	0	2 689
2. Qualité de l'argumentation	%	11,8	23,7	22,9	23,8	14,7	2,5	0,6	100,0
	N	317	636	616	640	396	67	17	2 689
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,6	10,3	23,5	30,6	26,4	3,5	0,0	100,0
	N	150	278	633	824	710	93	1	2 689
II Structure du texte de l'élève	%	36,1	43,3	19,5		1,0	0,0	0,0	100,0
	N	972	1 164	525		27	1	0	2 689
4. Introduction et conclusion	%	17,4	33,8	32,0	13,4	2,8	0,5	0,2	100,0
	N	469	908	860	359	75	13	5	2 689
5. Développement	%	51,4	30,7	13,0	4,2	0,6	0,2	0,0	100,0
	N	1 381	826	349	112	15	5	1	2 689
III Maîtrise de la langue	%	7,4	22,8	45,2		7,0	13,0	4,6	100,0
	N	198	614	1 216		189	349	123	2 689
6. Vocabulaire	%	65,0	26,8	7,0	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 747	721	187	29	5	0	0	2 689
7. Syntaxe et ponctuation	%	7,3	22,7	25,1	19,1	13,5	9,3	2,9	100,0
	N	196	611	676	514	364	251	77	2 689
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	7,0	16,0	18,2	17,6	15,5	15,1	10,6	100,0
	N	188	431	490	472	417	407	284	2 689

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2013 — Épreuve régulière du 7 août 2013

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	74,9	69,9	73,0
Nbre d'élèves	1 640	1 049	2 689

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,8	94,1	94,5
II Structure du texte de l'élève	99,0	99,0	99,0
III Maîtrise de la langue	77,6	72,1	75,4
Nbre d'élèves	1 640	1 049	2 689

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,
Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial,
CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2013 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2012-2013.xlsx).*

*Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie*

Québec 